



**LA FERTE ALAIS
ESSONNE**

DATE DE CONVOCATION

21 mars 2019

DATE D’AFFICHAGE

21 mars 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 16

Votants : 17

OBJET :

**Compte administratif 2018
Budget Communal**

Pour : 15

Contre : 2

Abstention : 0

**Mme le Maire n’a pas pris
part au vote**

Transmise en sous-
préfecture le 29/03/2019

Publiée le 29/03/2019

Notifiée le 29/03/2019

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA FERTE-ALAIS**

L’an deux mille dix-neuf, le 27 mars à 20 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mariannick MORVAN, Maire.

Etaient présents :

Mmes et M. Mariannick MORVAN, Ariel SHEPS, Jacqueline GALEAZZI, Claire HERLIN, Philippe VAN ROSSOMME, Françoise BOUSSAT, Isabelle QUESNE, Alexa PELAGE, Lionnel LAFONTAINE, Mauricette FERRAND, Guy PETITBON, Michelle LUCARAIN, José AZEVEDO, Marie-Colette MAHIER, Katia MERLEN, Philippe AUTRIVE

Etaient absents :

Yves MARRE
Stéphane LE PECULIER
Mélanie MATHIEU
André RIETZ
Camille CRONIER
Caroline PARATRE
Christine CASIMIR
Carole DEFFAIN

Etaient absents excusés :

Hervé FRANEL
Alain DENIMAL donne pouvoir à Isabelle QUESNE
Alain NOURY donne pouvoir à Françoise BOUSSAT

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET COMMUNAL

Le Conseil municipal s’est réuni sous la présidence de Michelle LUCARAIN conseillère municipale, délibérant sur le compte administratif de l’exercice 2018 dressé par Mariannick Morvan, Maire, après s’être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l’exercice considéré ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport présenté et annexé,

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE A 15 VOIX
POUR ET 2 CONTRE
LE MAIRE N’AYANT PAS PRIS PART AU VOTE**

- **LUI DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer, tel que précisé ci-dessous,
- **CONSTATE**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d’exploitation de l’exercice et au fonds de roulement du bilan d’entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser,
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	0,00	719 192,33	0,00	131 660,63	0,00	850 852,96
Opérations de l'exercice	3 769 620,70	3 926 328,90	893 630,14	305 658,98	4 663 250,84	4 231 987,88
Totaux	3 769 620,70	4 645 521,23	893 630,14	437 319,61	4 663 250,84	5 082 840,84
Résultat de clôture		875 900,53	456 310,53			419 590,00
Restes à réaliser			239 416,86	198 739,00	239 416,86	198 739,00
Totaux cumulés	3 769 620,70	4 645 521,23	1 133 047,00	636 058,61	4 902 667,70	5 281 579,84
Resultats définitifs		875 900,53	496 988,39			378 912,14

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont les membres présents signé au registre. Pour copie conforme.

Le Maire,

Mariannick MORVAN

